

Feuille 2033B

VOUS N'AVEZ PAS RENSEIGNE L'EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (2033-B : 376) ALORS QU'IL EXISTE DES COMPTES 64 64XX EN COMPTABILITE GENERALE.

VOUS N'AVEZ PAS RENSEIGNE LE MONTANT DES PRELEVEMENTS PERSONNELS; EN EXISTE-T-IL ? (sinon remplissez la zone avec 0).

Feuille 2065

LE BENEFICE IMPOSABLE ETANT INFERIEUR OU EGAL A 38 120 euros, IL POURRAIT ETRE PORTE EN BENEFICE AU TAUX REDUIT A 15% SI LE CAPITAL DE LA SOCIETE EST DETENU A 75 % PAR DES PERSONNES PHYSIQUES.

RAPPORT FINAL

3 ANOMALIES DETECTEES

BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE = 149,59

PERTE NETTE COMPTABLE DE L'EXERCICE PRECEDENT = 7 280,21

COMPTES SUBSTITUES :
Il n'y a aucun compte substitué activé.

Désignation de l'entreprise <u>SARL LE JARDIN DE L'ESTHETIQUE</u>			Néant <input type="checkbox"/> *															
Adresse de l'entreprise <u>24 PLACE CARNOT Passage Sainte Hélène 21200 BEAUNE</u>																		
Numéro SIRET* <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td>4</td><td>2</td><td>9</td><td>3</td><td>6</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td><td>1</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>0</td> </tr> </table>					4	2	9	3	6	0	1	9	1	0	0	0	1	0
4	2	9	3	6	0	1	9	1	0	0	0	1	0					
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>1</u> <u>2</u>			Durée de l'exercice précédent* <u>1</u> <u>2</u>															
			Exercice N clos le <u>3</u> / <u>1</u> / <u>1</u> <u>2</u> / <u>2</u> / <u>0</u> <u>1</u> / <u>4</u>															
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	129 241	012	129 241												
		Autres*	014		016													
	Immobilisations corporelles*		028	89 785	030	51 217	38 568											
	Immobilisations financières* (1)		040	880	042		880											
	Total I (5)		044	219 906	048	51 217	168 689											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	1 062	052	1 062												
		Marchandises*	060	7 462	062	7 462												
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	69	066	69												
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070													
		Autres* (3)	072	15 419	074	15 419												
	Valeurs mobilières de placement		080		082													
	Disponibilités		084	11 190	086	11 190												
	Charges constatées d'avance*		092	168	094	168												
Total II		096	35 370	098	35 370													
Total général (I + II)			110	255 276	112	51 217	204 059											
PASSIF					Exercice N NET	1												
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120	8 000												
	Écarts de réévaluation				124													
	Réserve légale				126	800												
	Réserves réglementées*				130													
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)			131)	132												
	Report à nouveau				134	(7 280)												
	Résultat de l'exercice				136	150												
	Provisions réglementées				140													
Total I				142	1 669													
Provisions pour risques et charges				154														
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	51 465												
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164	4 777												
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166	5 954												
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169)	172	140 194											
	Produits constatés d'avance				174													
Total III				176	202 390													
Total général (I + II + III)					180	204 059												
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195											
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182											
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	9 222		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184											

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>SARL LE JARDIN DE L'ESTHETIQUE</u>				Néant <input type="checkbox"/>		
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	Exercice N clos le 31/12/2014			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210	16 894	
	Production vendue	{ biens } dont export et livraisons intracommunautaires { services* }			215		214	
					217		218	131 609
							222	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				224		
	Production immobilisée*					226		
	Subventions d'exploitation reçues					230	1	
Autres produits						232	148 504	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	10 985	
	Variation de stock (marchandises)*					236	(1 789)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	8 845	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240	(178)	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)				242	51 360	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243		244	1 378	
	Rémunérations du personnel*					250	50 701	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	13 022	
	Dotations aux amortissements*					254	11 244	
	Dotations aux provisions					256		
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }			259		262	1 306	
				260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	146 874	
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	1 629	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280	206	
	Produits exceptionnels				(IV)	290		
	Charges financières				(V)	294	1 686	
	Charges exceptionnelles				(VI)	300		
	Impôts sur les bénéfices*				(VII)	306		
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310	150	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	150	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330	
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44. tendecies)	127		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurale (44. quindecies)	138	342	
	Divers* dont ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	350	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	150	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)			356				
	Déficits antérieurs reportables : *	7 280		dont imputés sur le résultat :		360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	150	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :		380	n° du centre de gestion agréé :	388		
Montant de la T.V.A. collectée	374	Effectif moyen du personnel* :	376	dont apprentis :		Effectif affecté à l'activité artisanale	861	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	Montant des prélèvements personnels de marchandises* :		399				

SAGE Experts-comptables Janvier 2015 : Etat préparatoire.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	129 241	402		404		406	129 241				
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	38 225	442		444	38 225	446	38 225				
	Installations générales agencements divers	450	50 145	452		454	50 145	456	50 145				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	1 415	472		474	1 415	476	1 415				
Immobilisations financières		480	880	482		484	880	486	880				
TOTAL		490	219 906	492		494	219 906	496	219 906				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		508			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		518			
	Constructions	520		522		524		526		528			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	11 363	532	6 726	534	18 089	536	18 089				
	Installations générales, aménagements divers	540	27 195	542	4 518	544	31 713	546	31 713				
	Matériel de transport	550		552		554		556		558			
	Autres immobilisations corporelles	560	1 415	562		564	1 415	566	1 415				
TOTAL		570	39 973	572	11 244	574	51 217	576	51 217				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>).							591						
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N0T.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 <i>Septies</i> A/bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARL LE JARDIN DE L'ESTHETIQUE						Néant <input type="checkbox"/> *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises						
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780	
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	7 280	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995		
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)			996		
Déficits reportables		984	7 280	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA					
Déficits de l'exercice		860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 <i>ter</i> ZCA au titre de l'exercice			129		
Total des déficits restant à reporter		870	7 280	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)			800	<input type="checkbox"/>	

Désignation de l'entreprise : SARL LE JARDIN DE L'ESTHETIQUE Néant *

Exercice ouvert le : 01012014 et clos le : 31122014 Durée en nombre de mois 1 | 2

I - Production de l'entreprise	
Ventes de marchandises	108
Production vendue - Biens	109
Production vendue - Services	141
Production stockée	111
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 1	144

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers	
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121
Variation de stocks (marchandises)	122
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148
Abandons de créances à caractère commercial	149
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
TOTAL 2	152

III - Valeur ajoutée produite	
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137

IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises	
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	117
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.	
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022
Période de référence	024
Date de cessation	186

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 142, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 142 et portées en ligne 128.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *EXERCICE CLOS LE N° SIRET DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ADRESSE (voie) CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	<input type="text" value="1"/>	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	<input type="text" value="800"/>
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>			
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>			
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>			
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>			
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>			
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>			
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>			
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	

SAGE Experts-comptables janvier 2015 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2014 ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL LE JARDIN DE L'ESTHETIQUE

du _____

Adresse 24 PLACE CARNOT Passage Sainte Hélène 21200 BEAUNE

au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	DESPERRIER STEPHANIE ESTHETICIENNE	16 AV DU 8 SEPTEMBRE 21200
2	HUMBEY MELANIE ESTHETICIENNE	3 RUE AUGUSTE BESSET 71150
3	HAAS JADE ESTHETICIENNE	1 RUE DE LA DESERTE 21200
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	23 570			23 570				23 570
2	16 855			16 855				16 855
3	10 182			10 182				10 182
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	50 607			50 607				50 607

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		408
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		408

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2014 . . (total col. 9 + total col. 10) 10	51 015	- de l'exercice . 2014 . . 10	150
- de l'exercice précédent 10	47 244	- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire		À <u>BEAUNE</u> , le <u>12032015</u>	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.